

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations des concessionnaires de l'urbanisme de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des services pour l'année 2025,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire afin de répondre aux besoins de la population à l'urbanisme de Limoges Métropole.

ANALYSE

Article 1er : La concession cinéraire n° 88_3, située sur le site de la commune de Limoges, est attribuée à [REDACTED] à l'effet d'y faire la concession cinéraire.

Article 2 : Cette concession cinéraire est attribuée pour une durée de 10 ans, à compter du 1er novembre 2025 et jusqu'au 31 décembre 2035.

Article 3 : La concession est soumise aux conditions de la concession cinéraire.

Article 4 : Lors d'un délai d'un an, le site de la concession cinéraire sera fermé par une clôture fermée par Limoges Métropole, une dimension de la concession cinéraire sera placée en graticule, conforme aux modalités de la concession cinéraire et remplacée par une plaque en graticule, conforme aux modalités de la concession cinéraire et remplacée par une plaque en graticule, conforme aux modalités de la concession cinéraire.

Le site de la concession cinéraire sera fermé et les sites de la concession cinéraire seront fermés par la concession cinéraire.

Article 5 : L'attributaire de la concession cinéraire sera responsable de la concession cinéraire et devra verser à la commune de Limoges Métropole, une somme de 100 000 euros à compter de la date d'attribution pour permettre à la concession cinéraire de fonctionner. La concession cinéraire sera attribuée à la commune de Limoges Métropole. Pour un site de concession cinéraire, Limoges Métropole présentera à la concession cinéraire de la concession cinéraire dans la concession cinéraire et la concession cinéraire sera attribuée à la concession cinéraire de la concession cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 88_3

1 DOCUMENT - Publié le 6 Novembre 2025

 **DEC_FUNER_88_3_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 328,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**